



CGT DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Réunion en visio du 22 avril 2021 du CT de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Compte-rendu par les représentants de la CGT

Un Comité technique a eu lieu le jeudi 22 avril 2021 de 9h à 15h. Il s'agissait d'une reconvoction suite au vote unanimement défavorable des représentants du personnel sur le rattachement du pôle HPC Allier à la DREAL Centre-Val-de-Loire et sa fusion avec le service hydrométrie, prévision des étiages, des crues et des inondations.

La CGT a en outre demandé à ce que les points non traités lors de la réunion du comité technique du 23 mars soient mis à l'ordre du jour, y compris les points demandés par les représentants du personnel. La direction a accepté de faire un point sur le transfert des laboratoires d'hydrobiologie à l'OFB et sur le BOP 135, mais pas sur les effectifs dont la question est renvoyée au prochain Comité technique.

Vous trouverez en pièces jointes l'ordre du jour de ce Comité technique ainsi que la déclaration liminaire de la CGT.

Rattachement du pôle HPC Allier à la DREAL Centre-Val-de-Loire

Le "débat" sur ce point (si tant est qu'on puisse parler de débat) a duré quasiment toute la matinée.

Ce processus de transfert est mené dans la précipitation la plus extrême. Les documents transmis aux représentants du personnel attestent de cet état de fait par leurs lacunes. Certes, quelques fiches de postes de l'encadrement ont été rédigées à la hâte suite au dernier CT, mais la plupart ne sont pas finalisées. Le nombre d'agents concernés par le prépositionnement et leur résidence administrative, pas plus que les conditions de fonctionnement futur de l'implantation clermontoise n'ont pas été communiquées aux représentants du personnel. Ne parlons pas non plus des « mesures d'accompagnement » des agents qui ne relèvent que du minimum légal obligatoire.

L'administration entretient l'opacité la plus complète... À moins qu'elle ne sache pas non plus où elle va.

La CGT a une nouvelle fois dénoncé le fond de cette réorganisation dont nul, à par quelques hiérarques de la DGPR et du ministère des finances, n'y voit une amélioration du service public et des conditions de travail des agents. Nous avons rappelé que de nombreux agents concernés ont déjà eu à subir au cours des dernières années des réorganisations. Les conditions dans lesquelles se déroule cette réorganisation relèvent de la désinvolture et constituent une forme de maltraitance.

En outre, lors du CT précédent, le directeur avait affirmé vouloir « *renforcer le site de Clermont-Ferrand* ». La CGT a demandé à de multiples reprises comment la direction comptait « *renforcer le site de Clermont-Ferrand* » alors que près de 10 % des postes ont été supprimés en 5 ans et que le rattachement du pôle HPC Allier à la DREAL Centre-Val-de-Loire va encore faire diminuer le nombre de postes de la DREAL ARA à Clermont-Ferrand. Là aussi, pas de réponse tangible. Pire, la direction n'envisage pas de préciser ce « *renforcement* » dans l'immédiat alors qu'il serait justement urgent de proposer dès maintenant des postes à Clermont-Ferrand dans le cadre du rattachement en cours du HPC Allier à la DREAL Centre-Val-de-Loire !

L'administration s'est targuée de la « coconstruction » avec les agents de leur fiche de poste future. Sous-entendant ainsi que le regard du comité technique n'était pas utile. La CGT a donc rappelé que dans le huis clos entre un agent et sa hiérarchie, il y a un déséquilibre et que l'agent, isolé, n'est pas en position de force pour défendre ses intérêts y compris sur la définition de ses missions. Cette « coconstruction » n'est donc pas un gage de satisfaction des agents. En outre, la CGT a noté que le fait même que le service fusionné soit multi site est un impensé quasi-complet des fiches de poste, puisque dans les fiches présentées au CT, cette particularité n'apparaît pas explicitement au niveau de la présentation du service.

Sur le planning de restructuration, la DREAL CVL souhaite débiter les opérations de prépositionnement à la mi-mai... Visiblement les fiches de poste ne seront pas toutes écrites à cette date ! Tout devant s'achever à la fin juin. Les représentants du personnel ont revendiqué que le processus ne soit pas engagé tant que l'arrêté interministériel de restructuration de service ouvrant des droits aux agents concernés ne soit pas publié (arrêté qui est en suspend depuis l'automne 2020 et qui CT après CT nous est à chaque fois présenté comme plus imminent). Après des débats serrés avec les représentants du personnel CGT, FO, Solidaires et UNSA, l'administration admet que le processus de prépositionnement ne sera pas engagé avant la publication de l'arrêté interministériel de restructuration.

Sur les garanties données aux agents, la DREAL ARA ne souhaitait proposer aux agents qui refuseraient d'être transférés à la DREAL CVL que des postes temporaires pour 6 mois. Sur intervention insistante des représentants du personnel, l'administration accepte de renoncer à la limitation de durée.

Parmi les « garanties » pour les agents, en juillet 2020, l'administration s'était engagé à ne pas opposer les règles de limitation à la zone de gouvernance pour les agents transférés en cas demande de mutation ultérieur en retour. Cet engagement n'est pas repris car l'administration nous a prétendu

que les postes proposés au mouvement ne pourraient désormais plus être identifiés comme "réservés ZGE" ou "réservés service" et que ces mentions seraient même "illégalles".

Votes : Deux votes sont organisés. Le premier sur le projet globalement et le second plus spécifiquement sur les modalités du prépositionnement. Les deux votes ont donné le même résultat.

Contre le projet : CGT, FO, UNSA, SOLIDAIRES

Abstention : CFDT

Commentaire : En l'absence d'unanimité des représentants du personnel, l'avis du CT est réputé rendu et le rouleau compresseur de l'administration peut continuer d'avancer.

Transfert des laboratoires d'hydrobiologie à l'OFB

Il s'agit d'un simple point d'information. Le transfert des laboratoires d'hydrobiologie à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ne repose sur aucune évaluation, aucune analyse de scénarii, aucune étude d'impact alors que toute réorganisation doit en faire l'objet selon les textes et aucune concertation avec les représentants des personnels. La CGT constate que ce transfert d'agents de la DREAL à l'OFB est encore une fois décidé dans la plus complète opacité et rappelle que l'OFB a connu plusieurs suicides d'agents depuis un an. Depuis plus de 2 ans, on balade les agents. Cette hypothèse de transfert a été présentée aux agents qui n'en voulaient pas. Pour essayer de faire passer le projet l'administration a constitué un groupe de travail... Qui n'a pas débouché sur les conclusions souhaitées par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité. Il a donc été fait appel en toute opacité et pour un budget inconnu au cabinet de conseil Mc Kinsey (spécialiste du biotope des affairistes et arrivistes en tout genre). Ce cabinet dans un rapport encore secret semble étrangement être arrivé à la conclusion attendu par la DEB (elle était probablement écrite dans la commande).

L'administration centrale souhaite réaliser le transfert à l'OFB des laboratoires au 1^{er} janvier 2022. La direction considère que le délai n'est pas tenable... Néanmoins, à ce stade il n'est pas remis en cause.

BOP 135

C'est un point de simple information sur la réorganisation qui est en cours. L'administration indique qu'il reste 4 agents à HCVD sur des postes BOP135.

Assistant(e)s dans les UD

En l'absence quasi-complète de recrutement dans les corps de catégorie C, les postes d'assistant(e)s sont de plus en plus difficiles à pourvoir d'autant que les autorisations de recrutement locaux sont

aussi en fort déclin. Ceci met des services en difficulté en renvoyant les missions sur les autres agents qui ont aussi leurs missions propres. Ou alors c'est l'installation de la précarité dans les services avec l'emploi de vacataires qui accumulent des contrats au fil du temps.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les représentants CGT au CT de la DREAL

Cécile DELIOT (Lyon)	DREAL Tel : 04 26 28 63 53
François-Xavier ROBIN (Clermont-Ferrand)	DREAL/CIDDAE/COS Tel : 04 73 43 15 29
Thierry PIALLA (Lyon)	DREAL/PRNH/HSPCRAS/PC Tel : 04 26 28 67 03
Estelle FERRARI (Clermont-Ferrand)	DREAL/EHN/PE Tel : 04 73 17 37 86
Estelle TOSAN (Lyon)	DREAL/CIDDAE/AE Tel : 04 26 28 67 65
Marie-Paule DUBUS-CHAVANIS (Lyon)	DREAL/SG/CLAS Tel : 04 26 28 65 60



Soutenez la CGT, rejoignez la !

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)



--

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie du corps et agir plus largement sur tout ce qui vous concerne :

Nom : Prénom :

Service :

Adresse :

..... Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT